



Réunion des commissions et offices chargés de l'évaluation des
choix scientifiques et technologiques
des Parlements des pays de l'Union européenne et du Parlement européen

**Science, Société et Parlements
Paris, 22 septembre 2008**

**Propos introductifs de M. Claude Birraux, député, Président de l'OPECST
(lundi 22 septembre matin)**

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Excellence (*Chypre*),
Mes Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat d'avoir inscrit à l'ordre du jour de l'agenda très chargé des manifestations parlementaires organisées à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne, la réunion d'aujourd'hui, des commissions et organes chargés de l'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Et je suis très heureux de constater que le thème de cette réunion, axée sur les travaux d'évaluation et de prospective conduits au sein des Parlements dans un domaine essentiel pour l'avenir de l'Europe, celui de la Recherche, ait suscité un tel intérêt.

Cette mobilisation est à mes yeux une première réponse d'espoir donnée aux citoyens européens qui souhaitent que leurs attentes soient davantage prises en considération dans les décisions ayant des conséquences importantes sur leur mode de vie et qui engagent les générations futures.

L'implication des Parlements dans l'évaluation des choix scientifiques et technologiques suppose l'établissement de relations de confiance avec la communauté scientifique. La présence ici des Présidents des Académies des Sciences, des Technologies et de Médecine, des membres du conseil scientifique de l'Office, des académiciens et des jeunes chercheurs ayant participé au partenariat mis en place entre l'OPECST et l'Académie des sciences constitue un témoignage de cette reconnaissance mutuelle à laquelle je suis tout particulièrement attaché.

L'OPECST s'est en effet efforcé de développer les relations entre le Parlement et la communauté scientifique. Définir les conditions dans lesquelles les Parlements peuvent exercer leur mission, à l'interface du monde de la Recherche et de la société constitue également un impératif démocratique qui me semble essentiel.

Notre monde doit, pour assurer son avenir, relever des défis majeurs, climatiques, énergétiques, alimentaires, sanitaires, qui exigent que des actions soient entreprises et des solutions recherchées pour éviter l'exacerbation de tensions au niveau international.

Cette situation rend nécessaire la mobilisation de tous à l'échelle planétaire, et plus particulièrement de l'Europe, pour répondre à ces défis.

Ce nouvel enjeu pour la recherche s'ajoute à ceux déjà clairement affirmés, de nature académique, économique, technologique ou sociale.

Pour atteindre ces objectifs, des efforts sans cesse soutenus en matière de recherche sont indispensables et l'Europe doit y participer de plus en plus activement.

Dire que la science et la technologie exercent une influence grandissante sur les sociétés, les économies et notre environnement est devenu un lieu commun.

Chacun s'accorde à reconnaître que, si des progrès remarquables ont été réalisés grâce à l'investissement dans la recherche, en termes de niveau de vie et de performances économiques, l'utilisation de certaines techniques peut aussi présenter des risques de différentes natures – sanitaires, environnementales ou éthiques - qu'il convient de mieux connaître.

La nécessité de prendre en compte les « attentes de la société » s'est heureusement imposée. Ces attentes sont nombreuses et complexes, parfois contradictoires. Elles s'enrichissent continuellement de nouvelles préoccupations, parmi lesquelles une exigence d'information en amont des décisions et des mises sur le marché. Les responsables politiques, mais aussi les scientifiques, doivent répondre à ces interrogations, et intégrer dans leurs objectifs, non seulement l'excellence scientifique et le transfert vers l'économie, mais également un effort d'explicitation à l'attention du public.

Comment nos pays sont-ils amenés à effectuer des choix éclairés ? Comment rétablir la confiance des citoyens européens dans la science et la technologie ? Quel rôle les Parlements peuvent-

ils jouer ? Quels moyens peuvent-ils mettre en œuvre pour être informés et contribuer aux débats de société ?

Cette réunion aura le premier mérite de permettre à l'ensemble des Parlements de l'Union européenne de confronter leurs expériences dans ce domaine.

Il ne s'agit évidemment pas d'imposer un modèle particulier, mais bien plutôt de s'enrichir mutuellement des pratiques des uns et des autres, et d'examiner par quelles voies la légitimité du travail parlementaire peut s'affirmer, dans un domaine longtemps laissé à la seule appréciation des experts.

Pour répondre à l'objection lourde de conséquences d'un « déficit démocratique », d'autant plus inacceptable qu'elle entache des choix à long terme, de multiples initiatives ont été prises pour favoriser la participation du public. Notre réunion devrait contribuer à préciser le rôle des Parlements qui doivent pleinement être impliqués dans ces débats.

J'espère qu'à l'issue de notre rencontre, une déclaration finale traduira notre soutien aux activités de recherche et à l'innovation et notre attachement à une implication forte des Parlements dans ce domaine.

Je vous remercie.